



## BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 17 mars 2025 à :

OFFICE DE TOURISME - Centre des Congrès - Espace L.A.C - 1.7, faubourg de Ramberchamp - 88400 Gérardmer  
 Contact : Blandine JONARD / Mail : congres@gerardmer.net / Tél. 03 29 27 27 32

Société/Organisme :

Distributeur Exploitant de salle Fournisseur Journaliste Autre :  
 Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

CP - Ville :

N° de portable (obligatoire) :

Courriel : Je serai accompagné(e) de :

Disposez-vous d'un véhicule sur place : Oui Non - Pour les personnes arrivant en train à Épinal, possibilité de navette. Nous contacter.

Les données recueillies font l'objet d'un traitement par l'OTC Gérardmer Hautes-Vosges afin de prendre en compte et gérer votre inscription aux Rencontres du Cinéma. Elles sont destinées à l'OTC Gérardmer Hautes-Vosges, ses partenaires et sous-traitants dans le cadre de la mise en œuvre de certaines prestations. Les données collectées seront conservées pendant les durées nécessaires aux finalités pour lesquelles elles seront traitées. Conformément au Règlement (UE) 20016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit d'effacement après dépassement des délais légaux minimaux de conservation et d'un droit à opposition pour motifs légitimes. Pour exercer vos droits RGPD, veuillez adresser votre demande via l'adresse e-mail : rgpd@gerardmer.net. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, consultez notre Politique de protection des données sur le site internet www.gerardmer.net.

### A - HÉBERGEMENT

Nuitées du lundi 31/03, mardi 01/04, mercredi 02/04, jeudi 03/04

CATÉGORIE D'HÔTEL	NOM DE L'HÔTEL	TARIFS *		
		Chambre simple 1 personne	Chambre double (2 personnes)	
			Grand lit	2 lits
2 **	La Paix	76 €	112 €	112 €
3 ***	Les Bains	91,10 €	102,20 €	112,20 €
	La Jamagne	100 €	115 €	115 €
	La Réserve	95 €	115 €	125 €
4 ****	Beau Rivage	106,80 €	153,60 €	153,60 €
	Le Grand Hôtel - Village	201,65 €	265,30 €	265,30 €
	Le Grand Hôtel - Parc	215,65 €	275,30 €	275,30 €
	Le Manoir au Lac	220 €	240 €	240 €

### MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Votre réservation sera confirmée à réception de votre règlement, suite à l'envoi d'une facture par l'Office de Tourisme.
- Les demandes de réservation seront satisfaites dans l'ordre de leur arrivée.
- Une confirmation précisant le nom et l'adresse de votre hôtel vous sera adressé en amont des Rencontres du Cinéma. Les justificatifs donnant droit aux repas vous seront remis lors de votre arrivée à Gérardmer.
- Passé le délai du 17 mars 2025, nous ne garantirons les demandes d'hébergement et de restauration que dans la mesure des disponibilités. Le doublement des frais de dossier sera appliqué à compter du 24 mars 2025.
- Toutes les dépenses supplémentaires (téléphone, boissons...) seront à régler sur place par vos soins.

\* Nous ne garantissons pas les prix les plus bas pour la période. Tarifs TTC donnés le 17/01/2025, par chambre et par nuit, petit-déjeuner inclus.

**Veillez indiquer dans ce tableau vos choix (qui seront respectés en fonction des disponibilités)**

En cas de non disponibilité dans l'hôtel demandé, nous vous proposerons un hébergement dans un hôtel de catégorie identique.

CATÉGORIE D'HÔTEL ET CHOIX (en fonction des disponibilités)	NOMBRE DE CHAMBRES	PRIX UNITAIRE	LES DATES DE VOTRE SÉJOUR	NOMBRE DE NUITS TOTAL	TOTAL (prix unitaire chambre X nbre de nuits total X nbre de chambres)
2** 3*** 4****	Chambre(s) SIMPLE (1 personne, grand lit)	€	Nuit du lundi 31 mars 2025		€
			Nuit du mardi 1 <sup>er</sup> avril 2025		
			Nuit du mercredi 2 avril 2025		
			Nuit du jeudi 3 avril 2025		
<b>HÔTEL SOUHAITÉ :</b> 1 <sup>er</sup> choix :	Chambre(s) DOUBLE (2 personnes, grand lit)	€	Nuit du lundi 31 mars 2025		€
			Nuit du mardi 1 <sup>er</sup> avril 2025		
			Nuit du mercredi 2 avril 2025		
			Nuit du jeudi 3 avril 2025		
2 <sup>ème</sup> choix :	Chambre(s) DOUBLE (2 personnes, 2 lits)	€	Nuit du lundi 31 mars 2025		€
			Nuit du mardi 1 <sup>er</sup> avril 2025		
			Nuit du mercredi 2 avril 2025		
			Nuit du jeudi 3 avril 2025		
<b>TOTAL A</b>					€
Montant à reporter dans la rubrique «coût du séjour et règlement»					€

## B - RESTAURATION \*

DATE	DÉJEUNER DÎNER	RESTAURANT	PRIX UNITAIRE TTC/ PERSONNE	NOMBRE DE PERSONNES	TOTAL (prix unitaire TTC X nombre de personnes)
Lundi 31 mars	Dîner d'ouverture	Espace L.A.C. (traiteur Events & Coordination)	1 dîner à tarif préférentiel par établissement : 25 €		€
			Dîner supplémentaire : 45 €		€
Mardi 1 <sup>er</sup> avril	Déjeuner	Restaurant du Casino **	24 €		€
	Dîner	La Jamagne	39 €		€
Mercredi 2 avril	Déjeuner	Restaurant du Casino **	24 €		€
	Cocktail dînatoire	Lycée Hôtelier Chardin **	25 €		€
Jeudi 3 avril	Déjeuner	Restaurant du Casino **	24 €		€
	Dîner de clôture	Le Beau Rivage	45 €		€
<b>TOTAL B - RESTAURATION</b>					€
Montant à reporter dans la rubrique «coût du séjour et règlement»					

\* Les tarifs annoncés s'entendent boissons comprises (vin / eau / café).

Les menus sont consultables sur [www.rencontres-du-cinema.com](http://www.rencontres-du-cinema.com).

Dans le cas de régimes spéciaux, portés à notre connaissance lors de l'inscription, les restaurateurs feront leur possible pour s'adapter. Aucun changement sur place. **Tout repas commandé sera facturé.**

\*\* Nombre de places limité à 100 personnes

## COÛT DU SÉJOUR ET RÈGLEMENT

<b>TOTAL A - HÉBERGEMENT</b>	€
<b>TOTAL B - RESTAURATION</b>	€
<b>FRAIS DE DOSSIER</b>	20 €
<b>TOTAL</b>	€

*J'ai bien pris connaissance des modalités d'inscription indiquées, notamment, que toute inscription retournée après le lundi 17 mars 2025 ne sera plus garantie au niveau hébergement et restauration et que les frais de dossier seront doublés à compter du 24 mars 2025 (soit 40 € au lieu de 20 €).*

*Je n'envoie pas mon règlement. Je réglerai mon séjour par chèque à l'ordre du Régisseur de L'Office de Tourisme ou par virement bancaire, après validation de mon inscription par l'Office de Tourisme, à réception de la facture correspondante.*

Société :

Destinataire :

Adresse :

CP - Ville :

Signature :



**RENCONTRES  
DU CINÉMA  
GÉRARDMER**

Les données recueillies font l'objet d'un traitement par l'OTC Gérardmer Hautes-Vosges afin de prendre en compte et gérer votre inscription aux Rencontres du Cinéma. Elles sont destinées à l'OTC Gérardmer Hautes-Vosges, ses partenaires et sous-traitants dans le cadre de la mise en œuvre de certaines prestations. Les données collectées seront conservées pendant les durées nécessaires aux finalités pour lesquelles elles seront traitées. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit d'effacement après dépassement des délais légaux minimaux de conservation et d'un droit à opposition pour motifs légitimes. Pour exercer vos droits RGPD, veuillez adresser votre demande via l'adresse e-mail : [rgpd@gerardmer.net](mailto:rgpd@gerardmer.net). Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, consultez notre Politique de protection des données sur le site internet [www.gerardmer.net](http://www.gerardmer.net).

### ANNULATION :

- Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou email avec accusé de réception à l'Office de Tourisme - Centre des Congrès Espace L.A.C. 17, Faubourg de Ramberchamp, 88400 GERARDMER – [congres@gerardmer.net](mailto:congres@gerardmer.net)
- L'annulation émanant du client entraîne la retenue de frais pour l'ensemble des prestations réservées :
- \* Dans tous les cas d'annulation, il sera retenu un montant minimum de 20 euros, pour frais de dossier, et ce, quelle que soit la période à laquelle intervient l'annulation.
- \* L'annulation intervient entre le 29<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> jour avant la date du séjour : il sera retenu 30 % du montant total dû
- \* L'annulation intervient entre le 14<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> jour avant la date du séjour : il sera retenu 60 % du montant total dû
- \* L'annulation intervient entre le 7<sup>ème</sup> et le 2<sup>ème</sup> jour avant la date du séjour : il sera retenu 75 % du montant total dû
- \* L'annulation intervient moins de 2 jours avant la date du séjour : il sera retenu 100 % du montant total dû
- \* En cas de non présentation du client ou d'interruption de la prestation, il ne sera procédé à aucun remboursement.